

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/> .

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy le 07/01/2024.

Questions pour le Conseil communautaire du 10/01/2024

1. Récupérateurs d'eau : le 5/10 dernier, en commission attractivité du territoire, nous évoquions l'achat de récupérateurs d'eau via la CC avec à la clé une subvention de 60%. La décision 105/2023 a stoppé cet élan, signifiant que le marché n'était pas attribué. Or, en consultant le site de la région ile de France, j'ai découvert l'existence de son plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC) daté du 21 septembre 2022 et mis à jour le 5 juillet 2023. Dans ce plan, il est notamment question d'un soutien financier aux particuliers installant des récupérateurs d'eau. Alors ma question est très simple, pourquoi ne pas proposer cette aide aux habitants de la CCEJR, avec support dans les démarches plutôt que de la dupliquer ?
2. La gestion des déchets (suite) :
Fin décembre dernier, un citoyen a interrogé, par courriel, le service déchets de la CCEJR à propos du prospectus reçu et les inconvénients engendrés par ces mesures, s'agissant notamment des déchets verts. Récemment, en discutant avec des concitoyens, l'un m'a dit s'être adressé à la CCEJR à propos de la non-réception du prospectus, il m'a dit ne pas avoir reçu l'accueil souhaité. Il attend toujours la réponse que l'agent lui avait promise. Enfin, un troisième a été surpris de ne pas voir sa poubelle jaune vidée un jeudi comme il en avait l'habitude. Il s'est rendu que le jour de ramassage avait changé. Il s'inquiète de ne pas avoir de communication, ni présentation claire, chiffrée de ces nouvelles mesures. Quelles réponses pouvez-vous apporter ?
3. Achat de bornes électriques :
La décision 58/2023 portait sur l'attribution d'un marché public sur la mise en place de bornes électriques au siège de la CCEJR pour un montant de 12 102,56 € HT. À la suite de mes questions, il m'a été signifié que 4 bornes ont été mises en place à l'extérieur et 1 à l'intérieur du garage des services techniques pour l'usage exclusif des agents. Considérant que le SMOYS peut nous apporter un support dans le déploiement des bornes de recharges, que ce déploiement a été programmé à l'issue de la réalisation d'un schéma directeur validé par les services de l'Etat qui planifie un maillage cohérent couvrant l'ensemble de son territoire d'intervention. N'aurait-il pas été préférable de se rattacher à ce schéma ?

Fanny Mezaguer pour EES./.